25 avril 2006 **06.132**

Motion du groupe socialiste

Rendement de l'impôt

Il est urgent de prendre des mesures correctrices afin d'augmenter le rendement de l'impôt dans notre canton, autant du point de vue des personnes physiques que des personnes morales.

Il en va de la crédibilité de l'Etat, de sa pérennité financière, mais aussi de l'équité des contribuables entre eux. Nous sommes sûrs que le manque à gagner, soustrait aux rentrées fiscales de l'Etat, représente des sommes d'argent considérables.

Sachant qu'un expert fiscal rapporte à l'Etat beaucoup plus que ce qu'il coûte en terme salarial et que notre service des contributions est sous-doté en personnel, en comparaison avec les autres cantons romands:

 nous demandons au Conseil d'Etat d'étudier l'opportunité d'engager un certain nombre d'experts fiscaux supplémentaires.

Nous sommes persuadés que ces forces supplémentaires seront de nature à augmenter notablement le rendement de l'impôt dans notre canton. Un accent tout particulier devra être porté aux personnes morales, car le rendement de l'impôt dans ce domaine est particulièrement bas et nous savons de sources sûres que sur trois expertises de personnes morales réalisées par les services compétents, deux ne sont pas en conformité avec les exigences du fisc!

L'urgence est demandée.

Signataires: François Cuche, A. Laurent, O. Duvoisin, M. Debély, M. Maire-Hefti, J.-M. Gaberell, N. Fellrath, Frédéric Cuche, C. Siegenthaler et T. Huguenin-Elie.